

# Une zone de “protection” autour de la Société littéraire !

## URBANISME

À la demande de la ministre du Patrimoine, pour éviter l'anarchie urbanistique...

**O**n l'appelait jadis “la place aux chevaux”... mais elle est devenue au fil du temps et de l'Histoire liégeoise, la place de la République française. Si aujourd'hui cette bruyante esplanade située au cœur de Liège se distingue par plusieurs ensei-

gnés criardes et consuméristes, elle offre aussi toujours quelques trésors du passé, qu'ils soient populaires comme ces aubettes situées en son centre, ou plus élitistes comme ce bâtiment datant du XVIII<sup>e</sup> siècle, la Société littéraire.

Précisément, c'est pour pro-

téger cette bâtisse néoclassique construite à l'aube de la révolution liégeoise qu'une enquête publique a été lancée mi-février à Liège. Son objectif vise en effet à créer une zone de réservation ou de protection, dans un périmètre élargi, autour de ladite Société littéraire, n'en déplaise à ceux qui désireraient étendre leurs enseignes de manière anarchique. La démarche, initiée par la ministre du Patrimoine Valérie De Bue, vise la préservation de ce bien mais aussi de son environnement immédiat... car l'intérêt architectural d'un patrimoine classé dépend aussi de ce qui l'entoure.

Lorsqu'elle aboutira en effet, “cette zone devrait permettre à l'environnement direct de la Société littéraire de ne pas être modifié de façon déraisonnée”, nous explique-t-on au service Urbanisme de la Ville de Liège, “il s'agit par exemple d'éviter de placer une frieterie n'importe où et n'importe comment”.

L'exemple est pris au hasard toutefois car la zone de préservation n'identifie rien

de particulier mais doit toutefois imposer une contrainte urbanistique dans un périmètre défini, qui comprend la place de la République française (intégrant tout ce qui s'y trouve) et s'étend jusqu'aux portes de l'Opéra royal de Wallonie.

Pour rappel, c'est le 5 avril 1779 que fut fondée la Société littéraire, sous l'égide du Prince-Evêque de Liège Velbrück. “Il s'agit du dernier vestige d'un ensemble urbanistique néoclassique dû à l'architecte liégeois Jacques-Barthélemy Renoz”, rappelait au lancement de l'enquête l'échevine liégeoise de l'Urbanisme Christine Defraigne. La Société littéraire se définit elle-même comme un “cercle d'agrément depuis son origine, dans la pure tradition des clubs anglais”. Elle compte aujourd'hui près de 550 membres actionnaires et permanents regroupant ainsi de nombreux descendants de vieilles familles liégeoises mais également de nombreuses personnalités de la vie politique, économique, sociale et culturelle.



■ Dernier vestige d'un ensemble urbanistique néoclassique... © TONNEAU

Marc Bechet